

L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication – enregistrement n°10338

C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4

Volume 39 numéro 16, 26 avril 2024



Un nouveau complexe militaire pour mieux défendre l'Arctique

À LIRE EN PAGE 7

(PHOTO : CRISTIANO PEREIRA)



Déclaration de revenus : plusieurs Canadiens se privent de remboursements

À LIRE EN PAGE 4

PHOTO : PEXELS – RDNE STOCK PROJECT



prix d'excellence
de la presse francophone
2021

L'Aquilon

www.aquilon.nt.ca
contact@mediastenois.ca
C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Direction : Nicolas Servel
Responsable de l'information : Giovanni Imidy
Maquette : Patrick Bazinet

Journalistes : Cristiano Pereira
Nelly Guidici
Daniel Birru

Annonces publicitaires et publiereportages :
marketing@mediastenois.ca
Représentation Territoriale GTNO :
North Creative
advertising@northagency.ca

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur-e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur-e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégier tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



Canada

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE

ab
l'aurore boréale
LE JOURNAL FRANCOPHONE DU YUKON

LE
NUNA
VOIX
LE JOURNAL
DES FRANCOPHONES
DU NUNAVUT

LA
CO
LO
NN
E



L'ÉDITORIAL

Giovanni Imidy

Complexe Nord

Un nouveau complexe militaire voit bientôt le jour à Yellowknife. Fruit d'un engagement de pas moins de 136 millions \$ venant d'Ottawa.

Non, nous ne nierons pas l'utilité d'un tel projet ni sa pertinence. Il serait présomptueux de se prétendre assez rompu aux questions de la sécurité arctique et du Nord plus généralement pour pouvoir critiquer ou porter aux nues, en détail, ce projet de construction.

Seulement, encore une fois, il est effarant de constater à quel point les priorités gouvernementales ont rarement avoir avec l'humain au cœur du territoire. Tout semble toujours traité avec un angle holistique.

La crise du logement frappe aux TNO comme nulle part ou presque au Canada. Un financement de 50 logements abordables à Yellowknife annoncé à gauche, quelque 19 millions \$ pour appuyer la construction de logement dans les collectivités autochtones du Nord par-là, et 136 millions \$ d'un coup pour l'effort militaire qui, paraît-il, aidera également à loger des gens; du moins c'est ce que M. Simpson semble enthousiaste à observer à l'avenir.

La saison des feux se profile toujours tout doucement, et il n'y a pas plus d'argent pour nous « défendre » de ça, ni défendre nos intérêts et assurer notre bien-être, d'ailleurs, une fois que la fumée et les feux seront d'actualité inéluctable.

Un nouveau complexe militaire pour nous défendre, donc, avec ou sans toit au-dessus de nos têtes.



Nouvelles émissions de votre radio francophone

Radio Taïga annonce la nouvelle programmation pour les programmes « Cultures et sociétés », ainsi que le programme « Trésor de la musique classique » pour la session printemps-été 2024.

Cultures et sociétés est le programme de Radio Taïga qui explore les mélodies folkloriques du monde dans une approche ethnomusicale, tous les dimanches, de 11 h à 12 h. La région à explorer ce printemps est le Moyen-Orient. Chaque dimanche, nous explorerons musicalement chacun de ses pays. La rediffusion de l'émission aura lieu les jeudis de 9 h à 10 h.

Trésor de la musique classique est l'émission au cours de laquelle Radio Taïga sélectionne et explore un « trésor » de la musique classique, soit les chefs-d'œuvre des compositeurs les plus représentatifs de l'histoire de la musique classique. Cette sélection est complémentaire aux articles publiés dans *L'aube du modernisme dans la musique classique*. Ce programme est diffusé en ondes mardi de 21 h à 22 h et est rediffusé jeudi de 21 h à 22 h.

Recherches et réalisation de l'émission par Oscar Aguirre.

Collaboratrice.eur.s de cette semaine :
Oscar Aguirre et Denis Lord

Zone Arctique

Nelly Guidici

Radio Taïga



« On se réunit environ huit fois par an et nos réunions sont ouvertes au public, donc tout le monde peut venir », fait valoir Nancy Trotter, la présidente du CRME de Yellowknife. (Photo : Cristiano Pereira)

Le Conseil régional du mieux-être de Yellowknife invite la communauté à s'exprimer

Pour le conseil, la participation de la population cruciale pour l'avenir des services de santé locaux.

Cristiano Pereira

Le Conseil régional du mieux-être (CRME) de Yellowknife rappelle à la communauté de Yellowknife que ses réunions sont ouvertes au public et qu'elles représentent une bonne occasion pour les gens de se faire entendre et de faire part de ce qui doit être amélioré dans le système de santé et de services sociaux.

« On se réunit environ huit fois par an et nos réunions sont ouvertes au public, donc tout le monde peut venir », fait valoir Nancy Trotter, la présidente du CRME de Yellowknife.

Le conseil fait partie du système de gouvernance de l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO (ASTNO).

Les membres se réunissent pour discuter des questions importantes pour leur région et sont toujours à l'écoute des résidents afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations en matière de santé et de services sociaux.

« Nous avons des gens formidables au conseil et nous représentons les habitants de la région, mais nous estimons qu'il est important de s'engager auprès du public et de parler aux gens », continue Nancy Trotter.

La présidente du CRME de Yellowknife explique que le conseil recueille l'avis des habitants pour façonner les services de santé et que la participation de chacun est importante pour que des plans d'amélioration puissent commencer à émerger de ces interactions.

« Nous sommes un conseil consultatif, et nous fournissons de la rétroaction et faisons des suggestions sur les programmes et les services, déclare M^{me} Trotter. C'est un moyen très important de faire participer le public au système et de lui permettre de faire des suggestions sur les programmes et les services. »

Nancy Trotter évoque la place unique qu'occupe le CRME dans le système, qui lui permet de contribuer directement aux décisions de gestion. Elle souligne que le conseil est responsable devant le ministère de la Santé et des Services sociaux, et donne des exemples de changements antérieurs influencés par les commentaires de la communauté lors des réunions du CRME.

« L'une des plus récentes [contribution] est que nous étions préoccupés par les longs délais d'attente au laboratoire, et certaines propositions ont été avancées. »

Les déplacements à des fins médicales et l'accès aux soins de santé sont des préoccupations importantes soulevées lors des réunions, avec l'espoir d'une amélioration à l'avenir.

En ce qui concerne les retombées à long terme du conseil, Nancy réitère son rôle d'organe consultatif représentant le public et s'efforçant de s'engager efficacement auprès de la communauté.

Les réunions régulières se tiennent généralement dans le centre de Yellowknife – la dernière s'est déroulée dans une salle du Northern United Place – mais il est possible de les suivre à distance par vidéoconférence.



Période de mise en candidature pour l'Ordre des TNO

Connaissez-vous quelqu'un qui a apporté une grande contribution aux TNO? L'Ordre des Territoires du Nord-Ouest honore les personnes qui se sont distinguées et qui ont excellé au profit de la population d'ici ou d'ailleurs.

Il s'agit de la plus haute distinction des TNO.

Proposez une candidature dès aujourd'hui!

Pour en savoir plus ou pour demander un formulaire de mise en candidature, communiquez avec Crystal Cockney à Crystal_Cockney@ntassembly.ca ou au 867-767-9130, poste 12005.

La date limite pour proposer une candidature est le **vendredi 10 mai.**

NTASSEMBLY.CA/FR

Déclaration de revenus : à la recherche de la simplicité

Dans le budget fédéral déposé cette semaine, Ottawa promet de lancer un projet pilote de déclaration de revenus préremplie. Ce programme répond à des statistiques inquiétantes : 10 à 12 % des Canadiens ne déclareraient pas leurs impôts. Résultat, ils ne touchent pas les prestations sociales auxquelles ils ont pourtant droit.

Marine Ernault – Francopresse

Le nouveau budget fédéral ne se contente pas d'augmenter les impôts des plus riches, il tente aussi de faciliter la remise des prestations sociales aux plus pauvres.

Au cours de l'été 2024, l'Agence du revenu du Canada (ARC) mènera un projet pilote de production automatique de déclarations fiscales, par papier ou voie numérique, pour les contribuables aux revenus les plus modestes.

Autrement dit, les personnes avec de faibles revenus n'auront pas à remplir de déclaration. C'est l'ARC qui s'en chargera à leur place, en utilisant les renseignements à sa disposition. Les contribuables n'auront qu'à valider les informations préremplies par l'administration et à répondre à une série de brèves questions pour les éléments auxquels l'ARC n'a pas accès.

« Il s'agit d'une démarche proactive du gouvernement pour ramener les gens vers l'impôt. Ottawa semble prêt à investir des ressources humaines et financières » salue Antoine Genest-Grégoire, professeur adjoint de fiscalité à l'Université Sherbrooke, au Québec.

Le fiscaliste reste néanmoins prudent. Un projet similaire, promis dans le budget de 2023, n'a jamais abouti.

Un million de dollars « dans les coffres fédéraux »

Si Ottawa veut simplifier les démarches fiscales, c'est parce que remplir sa déclaration de revenus reste obligatoire pour avoir droit aux diverses remises monétaires du gouvernement.

« Trop de gens pensent à tort qu'ils ne doivent pas faire de déclaration, parce qu'ils ne gagnent pas ou très peu d'argent. Résultat, ils se privent automatiquement de nombreuses prestations », regrette Mallory Chaffe, porte-parole de l'ARC au Canada atlantique.

Elle cite, entre autres, l'Allocation canadienne pour enfant, la Remise canadienne sur le carbone ou encore le crédit pour la TPS/TVH.

Mafily Mae Diabagate, bénévole au sein d'un comptoir d'impôts gratuit dans le nord de l'Alberta, confirme le « flou qui entoure systématiquement les taxes » : « Les gens ne savent pas s'ils doivent déclarer, ce qu'ils doivent déclarer, quand et où ils doivent le faire. »

« Les plus modestes n'ont pas non plus l'argent pour payer un comptable qui remplira leur formulaire de taxes pour 60 ou 80 dollars », ajoute l'employée de Francophonie Albertaine Plurielle (FRAP) dans la région de Wood Buffalo.

Une étude de 2020 a révélé qu'environ 10 à 12 % des individus résidants au Canada ne font pas leur déclaration d'impôt. En d'autres termes, entre 1,2 et 2 millions de personnes ne touchent pas les prestations sociales auxquelles elles pourraient avoir accès.

« On parle de millions de dollars en prestations et en crédits d'impôt qui dorment dans les coffres fédéraux », souligne François Boileau, ombudsman des contribuables du Canada.

Jeunes et nouveaux arrivants hors des radars

À Halifax, Mallory Chaffe confirme que beaucoup de gens « ne font pas de déclaration pendant plusieurs années, dix ans parfois » et elle constate même une augmentation depuis la pandémie.

Il existe aussi des disparités entre provinces. Si le taux de non-déclaration est faible au Québec et au Canada atlantique, il reste très élevé en Ontario.

Antoine Genest-Grégoire avance qu'une partie de l'explication réside dans le profil démographique de ces régions : « Les aînés sont ceux qui déclarent le plus, or la population du Québec et de l'Atlantique est plus vieillissante qu'ailleurs. »

Selon Statistique Canada, environ 17 % des personnes gagnant moins de 20 000 dollars et quelque 15 % des 18 à 24 ans n'ont pas produit de déclaration en 2020.

« Les non déclarants sont majoritairement des jeunes encore aux études et des individus dans des situations de logement ou de santé précaires, qui ne travaillent pas ou peu », appuie Antoine Genest-Grégoire.



Mallory Chaffe, porte-parole de l'ARC au Canada atlantique, assure que beaucoup de gens ne remplissent pas de déclaration d'impôt, parfois pendant plusieurs années. (Courtoisie)

Les immigrants récemment arrivés sur le sol canadien, y compris les étudiants étrangers, ont également tendance à se tenir éloignés du système fiscal et à disparaître des radars de l'ARC.

« Ils découvrent une fiscalité très complexe, ce n'est pas évident pour eux alors que leur vie est déjà compliquée », affirme Mafily Mae Diabagate.

Simplifier le langage fiscal

Antoine Genest-Grégoire estime par ailleurs que la « dimension punitive » de l'ARC effraie les contribuables : « Ce n'est pas évident, ils ne savent pas ce qui peut leur arriver s'ils se trompent. »

François Boileau abonde dans le même sens. « Même sur le site de l'Agence du revenu, on parle de milliers de pages qui sont disponibles, ils essaient d'écrire en langage le plus simple possible, mais ce n'est pas toujours le cas. »

L'ombudsman invite l'agence fédérale à améliorer son travail de communication afin de rejoindre des populations vulnérables qui ne sont pas du tout « branchées ».

Du côté de l'ARC, Mallory Chaffe se veut rassurante et encourage les gens à se manifester auprès des autorités fiscales. « Il ne faut pas avoir peur, pour les plus modestes, il n'y a pas beaucoup de gens qui devront payer à la fin de l'année. »

« Les gens sont souvent surpris, ils ignorent que déclarer leur donne accès à de nombreuses prestations », poursuit-elle.

Après avoir procédé aux vérifications nécessaires, l'ARC peut même verser des montants qui n'ont pas été réclamés jusqu'à dix ans en arrière.

Quelles que soient les possibilités de régularisation, Antoine Genest-Grégoire appelle avant tout à réduire la complexité du système fiscal canadien. Pour tenter d'introduire un peu de transparence dans la jungle des crédits d'impôt, prestations et déductions en tout genre.



Antoine Genest-Grégoire, fiscaliste, explique qu'il y a des différences entre provinces. Le nombre de non déclarants est très élevé en Ontario et plus faible au Canada atlantique. (Courtoisie)

NOMINATION À UN CONSEIL

Commission des licences d'alcool des TNO

Vous souhaitez contribuer à la sécurité de nos collectivités?

La Commission des licences d'alcool des TNO veille à ce que les entreprises qui vendent de l'alcool respectent les règles énoncées dans la Loi sur les boissons alcoolisées des TNO et dans son règlement.

Elle s'assure que les entreprises exercent leurs activités de manière responsable afin d'assurer la sécurité des personnes et de prévenir les problèmes liés à l'alcool, comme la consommation d'alcool avant l'âge légal et la surconsommation.

Le ministère des Finances est à la recherche de candidats qui souhaitent siéger à la Commission.

Aller à : <https://www.fin.gov.nt.ca/fr/llbmembres>

Date limite : 17, mai 2024



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Prévenir les escroqueries fiscales : les conseils de l'ARC pour 2024

L'Agence du revenu met en garde contre la récente escalade d'arnaques et fait part de quelques astuces pour protéger les contribuables.

Cristiano Pereira

À un moment de l'année où de nombreuses personnes remplissent leurs déclarations fiscales, l'administration fiscale appelle à la vigilance face à d'éventuelles escroqueries.

Karine Penniston, une porte-parole de l'Agence du revenu du Canada (ARC), s'est entretenue avec Médias ténois pour discuter des escroqueries fiscales les plus courantes en 2024.

Elle souligne l'importance de rester vigilants face à de telles tentatives de fraude et de reconnaître les signes d'alerte, tels que des demandes agressives de paiement par téléphone ou l'inclusion de liens dans des courriels prétendant de l'Agence du revenu du Canada.

Médias ténois : Quelles sont les escroqueries fiscales les plus courantes maintenant en 2024 ?

Karine Penniston : Ce qu'on voit en ce moment – et c'est quelque chose de nouveau –, c'est que les gens reçoivent des textos avec leur nom et leur numéro d'assurance sociale, puis on leur demande de cliquer sur un lien. C'est en effet un peu inquiétant, parce que les gens voient leur nom et leur numéro d'assurance sociale et pensent ainsi : « Ça doit être vrai », mais ce ne l'est pas. C'est une nouvelle arnaque qui est vraiment arrivée cette année. On veut que les gens soient au courant pour qu'ils ne s'y fassent pas prendre. Malheureusement, il y en a toujours. Les arnaqueurs, ils viennent avec de nouvelles façons chaque année.

Mt : Quels sont les signaux d'alerte qu'on doit surveiller pour éviter d'être victime d'une arnaque ?

KP : Ça dépend des façons de communiquer. Si, par exemple, c'est par téléphone, la première chose, je dirais, c'est de voir : est-ce que la personne est agressive ? Est-ce qu'elle parle vraiment

beaucoup pour vous dire que vous devez de l'argent ou que vous devez faire un paiement immédiatement ? Ils vous demandent parfois de la cryptomonnaie ou des cartes cadeaux. Ça, c'est vraiment un des signes que c'est de la fraude. La deuxième façon, c'est par courriel ou par texto, quand il y a des liens dans le texto ou dans le courriel électronique. L'agence ne va jamais envoyer un lien dans leur communication avec les Canadiens. C'est vraiment un gros signe également. Puis, on n'enverra jamais un remboursement par courriel ou par texto non plus. C'est un des premiers signes qui indique que c'est de la fraude.

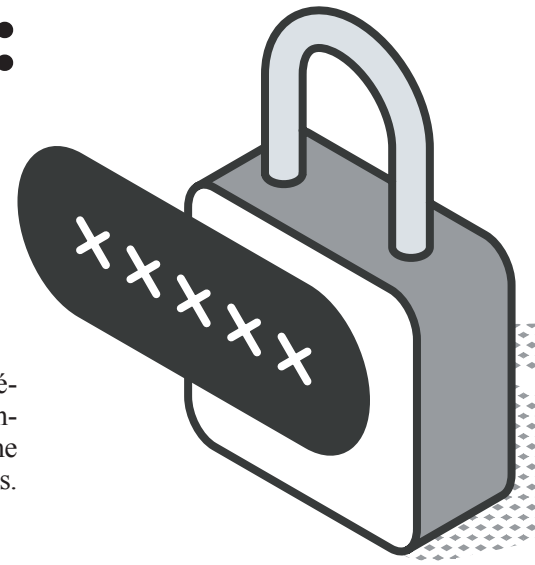
Mt : Qu'est-ce que vous conseillez aux contribuables ? Comment peuvent-ils vérifier l'authenticité des communications que reçoivent ces prétendus agents fiscaux ?

KP : Il y a différentes façons. La première, c'est vraiment de s'informer, d'être au courant. C'est pour ça que l'ARC essaie d'informer les gens, de les mettre au courant. La deuxième, je dirais, si vous n'êtes pas sûr, on a un centre de contact que vous pouvez téléphoner. Les agents sont là pour aider les gens. On peut répondre aux questions, on peut vérifier si quelqu'un a essayé de communiquer avec vous aussi. On le recommande fortement. Et puis, l'autre chose, aussi, c'est qu'on a les moyens comme *mon dossier* où toutes les informations sont disponibles. C'est donc une autre façon de vérifier si nos informations sont à jour, si on reçoit des remboursements ou si on ne s'attend à rien.

Mt : Est-ce qu'il y a un groupe démographique qui est particulièrement vulnérable à ce genre d'escroqueries ?

KP : Ce qui arrive, c'est que ces gens-là vont envoyer des communications en

masse. Ainsi, ils vont prendre des numéros de téléphone au hasard, puis les envoyer à plein de personnes en même temps, la même chose avec les courriels. Ça peut arriver à tout le monde.



DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

Membre du Comité consultatif sur la sécurité

Membre du Comité législatif sur la SST dans les mines

(mandat de trois ans)

Le ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable Vince McKay, sollicite les déclarations d'intérêt de personnes qualifiées pour se joindre au Comité consultatif sur la sécurité et au Comité législatif sur la santé et la sécurité au travail (SST) dans les mines.

La CSTIT a compétence exclusive sur toutes les questions qui touchent la sécurité et l'indemnisation des travailleurs blessés en milieu de travail. Le Comité consultatif sur la sécurité et le Comité législatif sur la SST dans les mines formulent des recommandations concernant les modifications aux *Lois sur la sécurité* et aux *Lois sur la santé et la sécurité dans les mines* ainsi qu'à leurs règlements, selon les exigences ou les besoins en matière de SST.

Les ministres responsables de la CSTIT aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut nomment les membres de chacun de ces comités sur recommandation de l'inspecteur en chef, Mines et SST, de la CSTIT, qui en assume la présidence. Chaque comité est composé de membres représentant les intérêts des travailleurs et des employeurs, ainsi que de tout autre membre que les ministres jugent opportun de nommer.

Les candidats idéaux font preuve d'une bonne compréhension de la sécurité au travail, appliquent des normes d'éthique élevées et démontrent un respect et une appréciation des intérêts divers des intervenants de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Ils doivent être fiables et s'engager à participer activement aux travaux des comités.

Les personnes qualifiées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici au **3 mai 2024** à :

■ L'honorable Vince McKay

Ministre ténois responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9

Geoff_Ray@gov.nt.ca

WSSC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wssc.nt.ca 1.800.661.0792

wssc.nu.ca 1.877.404.4407

Le 28 avril Jour de deuil national

En mémoire des travailleuses et travailleurs blessés ou tués au travail.

Ensemble, nous nous engageons à assurer la sécurité des travailleurs dans le Nord.

Portez du noir pour souligner votre appui.



Northern Territories Federation of Labour | ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ | Fédération du travail des Territoires du Nord | Ukiuqtaqtumi Nunani Katimayikyuut Havaktipkainimut



WSSC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

Salt River : la saga continue

Après maintes suspensions, c'est désormais le congédiement de la cheffe de la Première Nation de Salt River Toni Heron qui devrait se jouer le 4 mai au Centre de conférence et d'affaires de celle-ci.

Denis Lord

Responsable de ces suspensions, le Conseil de bande de la Première Nation de Salt River n° 195 recommande que M^{me} Heron soit relevée de ses fonctions pour avoir manqué à son serment professionnel, à ses devoirs et à ses obligations envers la Première Nation. Mais ce sont les électeurs qui décideront; s'ils votent en faveur de sa révocation, une nouvelle élection devra se tenir dans les 90 jours.

Salt River est une réserve d'environ 800 citoyens située sur la frontière des TNO et de l'Alberta.

Genèse

La cheffe Toni Heron a eu des démêlés avec les conseillers de Salt River, particulièrement Brad Laviolette et Kendra Bourke, dès son élection en septembre 2022.

« En l'espace de quelques semaines, des problèmes sont survenus entre la demanderesse et plusieurs conseillers concernant, entre autres, une soumission pour un projet de caserne de pompiers et la question de savoir si une réunion extraordinaire de l'électorat devait être tenue », peut-on lire dans un document de la Cour fédérale datant du 22 août 2023.

La cheffe de Salt River a été suspendue pour 60 jours par le Conseil de bande le mois suivant son élection, une suspension constamment renouvelée qui a fait en sorte qu'elle a été privée d'exercer ses fonctions durant plus de 17 mois, soit presque la totalité de son mandat jusqu'à maintenant. Durant ce temps, le conseiller Brad Laviolette agissait en tant que chef intérimaire.

Vers un contrôle judiciaire

M^{me} Heron, elle-même, une ancienne conseillère de Salt River a de son côté entamé des procédures contre le Conseil de bande en 2022.

La plus récente décision dans le dossier est un jugement sur une injonction interlocutoire survenue en Cour fédérale le 17 avril dernier. La juge McVeigh a annulé l'application de mesures votées par le Conseil de bande le 4 avril, lui a interdit de se réunir pour statuer sur le cas de M^{me} Heron avant qu'un contrôle judiciaire soit effectué et l'a condamné à payer 6000 \$ de frais d'avocats à la cheffe.

« Aucune date n'a été fixée pour le contrôle judiciaire, écrit à L'Aquilon l'avocat de la cheffe, Glenn Epp. [...] Cette situation est très frustrante, pas seulement pour la cheffe, mais pour tous les membres de la Première nation de Salt River. »

Le jugement du 17 avril interdit nommément une réunion que le Conseil de bande devait tenir le 18 avril, et où la cheffe Heron devrait répondre à 47 (sic) questions, par exemple : « Comprenez-vous que les électeurs ont donné au Conseil le pouvoir de punir tous les membres du Conseil, y compris le chef, en vertu de la section 153A du code électoral ? » Ou encore : « Pouvez-vous expliquer pourquoi [...], sachant que vous étiez suspendue, avez-vous été à la banque de la Nation à Fort Smith pour demander de changer les signataires autorisés sur le compte de la Nation et avoir accès à ses dossiers ? »

Les droits inhérents

Même si la juge McVeigh a déclaré que le Conseil de bande avait fait fi d'une précédente ordonnance de cour en tenant une réunion le 4 avril, elle n'a pas accepté toutes les demandes de la cheffe Heron. Par ailleurs, son offre de médiation entre les parties a été refusée par le Conseil de bande. Celui-ci considère que la Cour interfère avec les droits inhérents de la Première Nation de Salt River et les droits qui lui sont



(Photo : Wikipedia)

conférés par le Traité 8, et que la cheffe Heron a manqué à ses devoirs en faisant appel au système de justice.

Au moment d'écrire ces lignes, il n'a pas été possible de savoir si la séance de vote du 4 mai sera annulée par une nouvelle ordonnance du tribunal, ou même considérée comme un outrage à celui-ci.

NOMINATIONS

Postes de juges de paix à pourvoir

Le Programme des juges de paix des TNO vous invite à postuler au poste de juge de paix à temps partiel.

Les juges de paix jouent un rôle important en vertu des lois fédérales, territoriales et municipales à titre d'officiers de justice indépendants et impartiaux. Les juges de paix ne sont pas tenus d'être des avocats ni d'avoir suivi de formation juridique avant leur nomination.

Des postes sont à pourvoir partout aux TNO. Visitez le www.nwtcourts.ca/fr/devenir-juge-de-paix/ pour en savoir plus.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest



ÉCOLES CATHOLIQUES DE YELLOWKNIFE

Où l'apprentissage reflète l'Esprit

Enseignants bilingues.
joignez-vous à notre équipe!

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous sommes à la recherche
D'ENSEIGNANTS EN IMMERSION FRANÇAISE
-Maternelle à la 4e année-

Visitez notre section Emploi sur notre site web pour plus d'informations
www.ycs.nt.ca/employment



Défense et développement : un nouveau quartier général à Yellowknife

Le projet de 136 M\$ vise à centraliser les opérations militaires et renforcer la présence militaire dans l'Arctique.

Cristiano Pereira

Un nouveau bâtiment polyvalent de la Défense nationale va bientôt être construit à Yellowknife. La construction, qui démarre maintenant dans la zone industrielle Engle de la capitale ténosé, prévoit l'aménagement à Yellowknife d'un nouveau quartier général de 9 200 m² à l'intention du 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens (1 GPRC), ainsi que des éléments de la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN).

Le nouveau bâtiment comprendra des bureaux et des salles de classe destinés aux tâches administratives et à l'enseignement. Il disposera également d'un espace polyvalent servant à la fois de lieu de rassemblement et de salle d'exercices, ainsi que d'une zone dédiée à l'entretien des véhicules et au stockage. Le présent projet prévoit un Plan d'avantages pour les Autochtones s'inscrivant dans le contrat de conception-construction, lequel exige que l'entrepreneur collabore avec des groupes autochtones afin de leur offrir des possibilités d'affaires.

Le début des travaux a été annoncé sur place le mercredi 24 avril par le ministre de la Défense nationale lui-même, Bill Blair, en visite aux TNO. Le ministre Blair a souligné l'importance de soutenir les membres des Forces armées canadiennes en leur fournissant l'infrastructure, l'équipement et les installations nécessaires pour protéger efficacement le Canada et sa souveraineté dans l'Arctique.

« Les habitants du Nord et du Canada comptent sur les Forces canadiennes pour les protéger contre diverses menaces, et ces menaces évoluent rapidement. L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que la moyenne mondiale en raison du changement climatique. Il devient plus accessible. Et des pays comme la Russie et la Chine augmentent considérablement leurs capacités militaires dans l'Arctique. Il est évident que nous devons faire plus pour protéger notre souveraineté », a-t-il dit.

Le projet, soutenu par un investissement de près de 136 millions \$, consiste en l'établissement d'un nouveau quartier général de 9 200 mètres carrés. À présent, divers éléments de la Force opérationnelle interarmées (Nord) et du 1 GPRC sont éparpillés dans différents sites à Yellowknife. Ce projet prévoit de rassembler ces entités dans un seul complexe sécurisé, conçu pour supporter leurs opérations actuelles et à venir.

La construction de l'installation est également prévue pour soutenir environ 520 emplois et sa finalisation est attendue pour l'hiver 2026-2027.

Le ministre des Affaires du Nord, Dan Vandal, était également présent.

« L'Arctique connaît des changements très importants qui ont conduit à une plus grande importance de la défense nordique. L'accélération du changement climatique crée de nouveaux défis en matière de sécurité. », a-t-il d'abord lancé. En écho aux paroles du ministre de la Défense, M. Vandal a également noté que « l'Arctique se réchauffe quatre



Courtoisie

Le début des travaux a été annoncé sur place le mercredi 24 avril par le ministre de la Défense nationale, Bill Blair, en visite aux TNO.

fois plus que la moyenne mondiale, ce qui le rendra plus accessible aux acteurs étrangers dans les décennies à venir ».

« Les Russes et les Chinois sont de plus en plus actifs dans l'Arctique, où ils effectuent des contrôles et collectent des données. », a affirmé le ministre des Affaires du Nord.

C'est pourquoi, selon lui, la construction du nouveau complexe militaire « contribuera à nos efforts pour protéger le Nord et défendre le Canada ». M. Vandal a indiqué que le nouveau bâtiment « renforcera la mobilité, la portée et l'empreinte des Forces armées canadiennes et améliorera la capacité à déployer ses membres dans la région pour des opérations ainsi que pour la formation ».

« Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le personnel des Forces armées canadiennes en déploiement à Yellowknife, de même que pour le territoire dans son ensemble, a ajouté le député des TNO Michael McLeod. Ce nouveau bâtiment polyvalent réunira les Rangers canadiens et divers éléments de la Force opérationnelle interarmées au sein d'une installation moderne qui répond à leurs besoins. »

Le premier ministre de TNO était également présent. R.J. Simpson a applaudi le projet. « Le GTNO, le Canada et les gouvernements autochtones doivent travailler en étroite collaboration pour veiller à ce que les habitants, les entreprises et les communautés ténosé profitent pleinement de projets tels que celui-ci. », a-t-il a noté.

M. Simpson a toutefois profité de la présence des ministres d'Ottawa pour aborder un autre enjeu : « Étant donné que ce nouveau bâtiment se trouve sur des terres publiques, c'est avec grand intérêt que j'attends d'en savoir plus sur les plans récemment annoncés par le Canada pour débloquer des terres publiques dans l'ensemble des TNO afin de soutenir d'autres projets de logement. »

Pendant leur visite des installations de la Défense nationale à Yellowknife, le ministre Blair, le ministre Vandal et M. McLeod ont observé que le budget de 2024 ouvrira la voie à une nouvelle straté-

gie gouvernementale concernant les terrains publics, en vue de lancer une initiative nationale pour la mise à disposition de ces terrains à des fins résidentielles.

Actuellement, Ottawa mène un examen rapide de tous ses terrains fédéraux

pour identifier d'autres sites à travers le pays qui puissent être adaptés à des projets résidentiels. Cet examen devrait identifier des terrains publics appropriés parmi les 622 terrains de la Défense nationale, souvent sous-exploités.



SERVICES EN FRANÇAIS DU GTNO – VOTRE AVIS

Avez-vous reçu ou demandé des services en français?

Racontez-nous votre expérience.

Qu'ils soient positifs ou négatifs, les commentaires du public sont essentiels à l'amélioration des services et des communications en français du GTNO.

Vous pouvez transmettre vos commentaires de deux façons :

- **Informelle** : Vos commentaires resteront anonymes et vous ne recevrez pas de réponse de la part du GTNO.
- **Officielle** : Vos commentaires ne seront pas anonymes, mais pourront rester confidentiels, et vous recevrez une réponse de la part du GTNO.

Nous recueillons les commentaires en tout temps.

Vous vous demandez ce qui se passe après le « Hello/Bonjour » ou à quoi ressemble une prestation de services?

Visitez le www.votreavisgtno.ca ou balayez le code QR pour en savoir plus ou pour donner votre avis.



© Eden Graham



Pour Aleria McKay, directrice du concours Miss autochtone Canada, c'est le caractère et le leadership des candidates qui seront pris en compte par le jury lors de la compétition qui aura lieu fin juillet 2024 en Ontario.

© Nelly Guidici



Kristen Smith, petite fille d'Elijah Smith, a choisi de parler de l'importance de l'autonomie gouvernementale des Premières Nations lors du concours Miss autochtone Canada.

© Courtoisie



Meghan Breen, de la Première Nation Deh Gáh Got'ı̄ę de Fort Providence, est l'unique représentante des TNO au concours Miss autochtone Canada.

Miss autochtone Canada : bien plus qu'un concours de beauté

Kristen Smith et Meghan Breen participeront au prochain concours de Miss autochtone Canada qui aura lieu du 24 au 27 juillet 2024 à Six Nations en Ontario et sont les deux représentantes du Nord.

Nelly Guidici

Cette toute première édition n'est pas un concours de beauté. Pour Aleria McKay, créatrice et directrice de cette compétition, il s'agit d'un véritable programme d'accompagnement dans lequel les participantes, âgées de 18 à 30 ans, sont encouragées à développer leurs compétences en matière de leadership au sein de leur communauté.

Aleria McKay estime que la beauté physique n'a pas sa place au sein de l'organisation Miss autochtone Canada. Ancienne miss Six Nations, miss teen Six Nations et miss teen Ontario, elle rappelle que cette compétition est avant tout un séjour de retraite avec des ateliers, des conférences et des visites. Le contingent de participantes assistera notamment au spectacle *The Celestial Bear* qui entremêle le savoir traditionnel des Six Nations de la rivière Grand sur le ciel nocturne, l'histoire et l'astronomie moderne.

« Il ne s'agit pas d'un concours de beauté et nous nous concentrons uniquement sur le caractère des candidates, leur leadership, leur rôle d'ambassadrices et leur service à la communauté. [Ce concours vise] le développement du leadership et la formation de modèles et des leaders de demain, » explique Aleria McKay.

Dans les pas de son grand-père

Kristen Smith est membre de la Première Nation de Champagne et Aishihik au Yukon. Petite fille d'Elijah Smith, elle souhaite, à travers cette compétition, mettre en lumière le rôle fondamental de son grand-père dans la [négociation des revendications territoriales au Yukon](#) dans les années 1970. En avance sur son temps, Elijah Smith a pavé la voie des

négociations des traités modernes non seulement au Yukon, mais aussi dans l'ensemble du pays.

« Je souhaite sensibiliser les gens sur les ententes de revendications territoriales et sur l'importance de l'autonomie gouvernementale des Premières Nations. Au Yukon, mon grand-père s'est vraiment battu pour que nous ne soyons pas signataires de traités et il y a consacré sa vie, » explique Kristen Smith.

Pour autant, la candidate souhaite parcourir sa propre voie, se faire un nom et avoir elle aussi un impact positif sur sa communauté.

« J'aime travailler pour les choses, j'aime prouver aux gens que je les ai mérités. Maintenant que je suis acceptée dans ce concours, je ressens un énorme sentiment de responsabilité et d'excitation. C'est comme si je commençais à croire en moi et les gens vont me connaître pour moi, » pense Kristen Smith, qui dit être très fière d'être issue de la famille d'Elijah Smith.

Un soutien de la nation Dénée

Meghan Breen est née et a grandi en Alberta. Elle vit actuellement à Edmonton et est membre de la Première Nation dénée Deh Gáh Got'ı̄ę à Fort Providence aux Territoires du Nord-Ouest. Sa préparation aux quatre épreuves de la compétition qui inclut une présentation traditionnelle et communautaire en est à ses prémices.

Cependant la candidate a plusieurs idées de thèmes à aborder et souhaite être conseillée par sa famille. Commanditée par la Première Nation Deh Gáh Got'ı̄ę qui lui a envoyé un drapeau pour la cérémonie, Meghan Breen se dit reconnaissante de l'aide et du soutien communautaire qui lui a été apporté jusqu'à maintenant.

Cette compétition est l'occasion pour la candidate d'en apprendre davantage sur les autres participantes.

« J'espère pouvoir en savoir plus sur les cultures, les traditions et les communautés des autres candidates. J'espère aussi que j'obtiendrai des informations utiles qui me permettront de faire mes propres choix de carrière et d'éducation, » explique-t-elle.

Une implication forte dans la communauté

C'est par la relation étroite que les participantes nouent avec leur communauté, dans le cadre du concours, qu'elles pourront renforcer leur sentiment identitaire. Même si une candidate n'est pas nécessairement aussi connectée ou impliquée que ce qu'elle souhaiterait, c'est vraiment l'occasion pour elles d'être moins réservées et de commencer à s'impliquer d'après la directrice.

« Je pense que ce concours peut être un excellent moyen d'aider les filles à sortir de leur coquille et à s'impliquer dans les activités qu'elles souhaitent. Et je pense que ce concours peut être un excellent tremplin non seulement pour cela, mais aussi pour rencontrer des jeunes femmes qui ont des antécédents et des objectifs similaires aux leurs. Ce sera un excellent moyen pour elles de trouver des paires et des concurrentes qui partagent les mêmes idées qu'elles et, je l'espère, de se faire des amies pour la vie, » précise Aleria McKay.

Kristen Smith, qui a eu l'occasion de contacter les autres participantes, les trouve toutes belles à leur manière. L'énergie unique qui se dégage de ce groupe de participantes motive la jeune femme à poursuivre sa voie dans la compétition.

« Ce n'est pas spécifiquement un concours de beauté, mais chacune de ces femmes est tellement belle à sa manière naturelle, le fait qu'elles portent leur costume et, qu'elles le portent fièrement, qu'elles sourient et qu'elles soient si heureuses, ça m'encourage encore plus et je me sens si fière d'être une femme des Premières Nations », explique-t-elle avec un large sourire.

Une compétition sur le long terme

Dans un désir de proposer une compétition nationale aux jeunes filles autochtones canadiennes, Aleria Mackay a comblé un manque dans ce domaine, car il n'y a pas beaucoup d'occasions de participer à ce type de concours au Canada.

« Il y a bien quelques compétitions locales, mais il n'y a rien à grande échelle, alors j'ai voulu créer quelque chose qui réunirait d'autres femmes de tout le pays pour qu'elles puissent concourir à un haut niveau, comme elles le feraient lors de certaines compétitions aux États-Unis. Il y a beaucoup de concours différents aux États-Unis qui sont axés sur les femmes autochtones, mais il n'y en a pas autant ici, et c'est pourquoi je voulais offrir cette possibilité au Canada, » déclare-t-elle.

Même si aucune candidature du Nunavut n'a été proposée cette année, Aleria McKay souhaite que le Nord soit encore plus représenté lors des compétitions dans le futur.

« Nous avons été heureux d'accepter (les candidatures) du Yukon et des TNO, car nous voulons avoir ce genre de représentation du Nord. Mais nous n'avons malheureusement reçu aucune candidature de femmes inuite et nous aurions aimé les inclure également, » conclut-elle.

Un nouveau commissaire pour les TNO

Nelly Guidici

Dans un communiqué de presse du 19 avril 2024, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la nomination du prochain commissaire des Territoires du Nord-Ouest. Gerald W. (Gerry) Kisoun a donc été nommé à ce poste pour un mandat de cinq ans. Il succède à Margaret Thom.

M. Kisoun est un aîné des Inuvialuit-Gwich'in hautement respecté et très actif au sein de sa communauté. Il a servi dans la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pendant 25 ans à Inuvik et a travaillé à [Parcs Canada](#) pendant 17 ans. Il a également été commissaire adjoint des Territoires du Nord-Ouest de 2011 à 2017.

Fondateur de l'entreprise de tourisme [Tundra North Tours](#) qui propose des excursions en bateau dans le delta du Mackenzie, M. Kisoun a guidé des excursions en traîneau à chiens à partir d'Inuvik, parfois jusqu'à l'île Herschel aux confins du Yukon. Bien qu'il ne dirige plus cette entreprise dont il a confié les rênes à son neveu, il a beaucoup d'histoires à partager, car il a grandi au cœur du territoire et se déplaçait avec son propre attelage de chiens dès l'âge de douze ans.

Décrit comme un leader communautaire par M. Trudeau, Gerald W. (Gerry) Kisoun sera notamment chargé d'assermenter les députés de l'Assemblée législative et les membres du Conseil exécutif ainsi que d'ouvrir les sessions de l'Assemblée législative et d'accorder la sanction aux lois qui y sont adoptées.

« Je suis convaincu qu'il continuera d'apporter des contributions importantes au territoire et d'être une source d'inspiration pour tous les Canadiens, » a déclaré le premier ministre Justin Trudeau.



© Keith Levit Sailing Gimli012 - Wikipedia

12

Oscar Aguirre L'aube du modernisme dans la musique classique

Achille-Claude Debussy est un des plus importants compositeurs de musique classique. Il dessine, à l'aide de son écriture, le passage de la fin du romantisme, à l'aube du modernisme en France.

Le compositeur naît en 1862 dans la commune de Saint-Germain-en-Laye, une commune française située au bord de la Seine à 20 km au nord-ouest de Paris. Aucun de ses deux parents, Manuel-Achille et Victorine Manoury, n'était musicien. Leur source de revenus était le commerce de céramiques et les contrats occasionnels de Manuel dans des industries locales.

En 1870, alors qu'Achille-Claude – plus connu par son deuxième prénom Claude – fête ses huit ans, la famille se sépare à cause de la guerre franco-allemande. Claude et sa sœur quittent Saint-Germain-en-Laye avec leur mère, tandis que leur père y reste.

La guerre franco-allemande éclate en France en 1870, du fait de l'invasion des forces françaises dans la province de Rhénanie, une province du royaume de Prusse. Ce qui produit une unification des forces allemandes – alors dirigées par le chancelier Otto von Bismarck – qui commencent par occuper Saint-Germain-en-Laye pour capturer Napoléon III et l'emmener en Prusse.

Pendant ce temps, Versailles devient le chef-lieu du gouvernement des Français par Patrice de Mac Mahon. Le plan d'action des forces allemandes se termine par le siège de Paris. La guerre prend fin en 1871.

Les communes françaises se révoltent contre la capitulation du peuple et contre le gouvernement de Versailles, ce qui est réprimé par Mac Mahon. Manuel Debussy, le père de Claude, y participe en s'engageant avec les communes insurrectionnelles et finit prisonnier après la violente répression de la *Semaine sanglante* en 1871.

Peu avant, soit en 1870, Claude Debussy, sa sœur et sa mère trouvent refuge chez leur tante Clémentine Dumont, qui habitait à Cannes, une commune française située sur la Côte d'Azur dans une région connue durant la période médiévale, par Languedoc. Dans cette région, les habitants parlent le provençal ou la langue d'oc, une langue littéraire et poétique utilisée par les troubadours et les trobairitz dans l'art de *trobar*, durant la période médiévale.

Clémentine Dumont initie Claude Debussy à la musique avec Jean Cerutti, qui devient son premier professeur de piano. Ces enseignements seront poursuivis par Antoinette-Flore Maute de Fleurville, excellente pianiste, qui reconnaît le génie du jeune Debussy et l'initie à l'interprétation et la compréhension des écrits de Jean-Sébastien Bach. C'est Antoinette qui recommande l'admission du jeune prodige au Conservatoire de musique de Paris. Debussy y est admis en 1872, âgé de dix ans.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR
103,5 FM et radiotaiga.com les dimanches et les mercredis à 21 h.

